

Actualités

Cette actualité a plus de 6 mois !

Les inscriptions pour la première session de formation Volontaire Environnement sont ouvertes!

- [Développement Durable](#)
 - [Ecocitoyenneté](#)
 - [Écologie](#)
 - [Ecoresponsabilité](#)
 - [EEDD](#)
-
- [Réseau FEVE](#)
 - jeremie.supiot@reseaufeve.org
 - [0659649630](tel:0659649630)
 - [En savoir plus sur le programme de formation](#)

Article déposé par contact@reseau... le mer 17/03/2021 - 17:26

Les inscriptions à notre formation de mai sont désormais ouvertes!

Notre Formation Volontaire Environnement c'est :

- 1 mois d'accès aux cours en e-learning
- 2 jours en présentiel
- 1 examen de certification en fin de formation

Le planning

- **3 mai** : Webinaire introductif pour se rencontrer

Je commence en autonomie :

- **4 mai**: Début de la formation en e-learning (1 mois d'accès illimité)

Je continue la formation en petits groupes :

- **17 mai** : Premier jour en présentiel en groupe
- **31 mai**: Deuxième jour en présentiel en groupe

Je passe la certification :

- **7 juin** : Examen de certification

Ces dates ne vous conviennent pas mais vous voulez participer à la formation ? Vous pouvez **vous préinscrire** pour une prochaine session en précisant vos disponibilités!

Pour en savoir plus sur le programme de formation, rendez vous [ici](#). Vous pouvez dès maintenant tester un [premier module d'essai gratuit](#). Pour plus d'information vous pouvez aussi contacter Jérémie Supiot, secrétaire du Réseau FEVE à l'adresse suivante: jeremie.supiot@reseaufever.org.

La formation Volontaire Environnement est à l'origine une formation créée avec le soutien de l'ADEME intitulée IpESS (Intrapreneuriat Environnemental Social et Solidaire). Ce dispositif de formation s'inscrit aujourd'hui dans deux actions de la métropole de Lyon: le PEDD (Plan d'Education au Développement Durable) et le PCAET (Plan Climat Air-Energie Territorial). Il a pour but d'accompagner la transition écologique par les salariés engagés et volontaires, quelle que soit leur mission et leur structure.

Nous l'avons adapté aux nouvelles contraintes (notamment sanitaires), avec une nouvelle certification et des modules en e-learning qui permettent d'avoir une formation mixte (moitié présentiel, moitié e-learning). Si elle n'est pas encore éligible au CPF, nous avons besoin de vous pour qu'elle le soit! Car c'est en prouvant son utilité qu'on pourra accéder au saint-graal, à savoir l'inscription de la formation certifiante au répertoire de France compétence, qui permettra au plus vite un financement CPF et donc un accès pour tout salarié à cette formation.